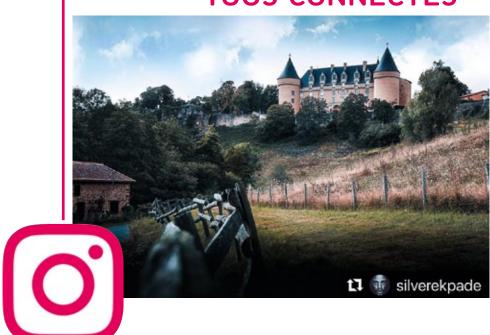


Photo de couverture : Energie, environnement, eau... Pendant qu'adultes et collectivités doivent apprendre à s'adapter en mode accéléré aux fortes évolutions qui se profilent, les enfants ont pour leur part déjà intégré de nombreuses clés, telles que la sobriété, ou encore la résilience... Et tout ça avec le sourire!

TOUS CONNECTÉS



N'hésitez pas à nous poser vos questions, via le formulaire de contact sur le site de la Ville : www.rochechouart.com / Do not hesitate to ask your questions, via the contact form on the town's website: www.rochechouart.com



2 & 3 DÉCEMBRE: TÉLÉTHON 2022

4 DÉCEMBRE : Dimanche gratuit au Musée

10 & 11 DÉCEMBRE : Marché de Noël - centre-ville

7 JANVIER: repas des aînés - 12h à la MTL

OSTENSIONS 2023

Rendez-vous culturel inscrit au Patrimoine Culturel Mondial de l'UNESCO, les ostensions septennales se dérouleront en 2023. En voici le programme pour notre ville :

12 MARS: concert chorale « Cantique »

9 AVRIL: Concert d'ouverture, Michel Etcheverry - 21h à l'église Saint-Sauveur

10 AVRIL : Cérémonie d'ouverture, installation du drapeau - 10h30 à l'église Saint-Sauveur

18 MAI : Fête de l'Ascension, Messe - Eglise de Biennac

26 MAI : Concert quintette de saxophones de la Garde Républicaine - 21h à l'église Saint-Sauveur

27 MAI: Messe solennelle de clôture et procession aux flambeaux dans les rues de la Vieille Ville

21h à l'église Saint-Sauveur

28 MAI : Cérémonies de clôture : grande procession - 15h à 17h dans les rues de la ville

EDITORIAL



SOMMAIRE ma CITÉ

A LA UNE p. 2 - 7 Face au choc : relever le défi

SOBRE p. 8 - 9
Pistes d'actions individuelles et solutions locales

DYNAMIQUE p. 10 à 12 Rochechouart en actions

ACCUEILLANTE p. 13

Magazine municipal de la Mairie de Rochechouart - www.rochechouart.com Directrice de publication : Anne Marie Almoster Rodrigues

Correspondance et Rédaction : Mairie Création - Conception : Can un ti Crédits Photos : Mairie / Correspondants / Can un ti

Impression: Rivet Presse Edition





Cher (e) Rochechouartais (e),

Enfin! Quel plaisir cela a été de retrouver nos animations et nos manifestations estivales qui font la particularité de Rochechouart! 2022 aura été un cru exceptionnel par le nombre et la qualité des événements proposés. Nous ne pouvons que féliciter et remercier chaleureusement toutes les personnes qui se sont mobilisées pour nous proposer ces jolis moments de partage et de convivialité.

Parmi les autres bonnes nouvelles à venir, un nouveau Sous-Préfet va être prochainement nommé. Il sera rattaché à Rochechouart ; la Sous-Préfecture était en effet partagée avec Bellac depuis 2008. Nous espérons sincèrement que cette présence de l'Etat, au plus près de notre territoire, sera un élément moteur au service du développement de notre commune.

A l'inverse, la période inflationniste que nous traversons est, il faut bien l'avouer, particulièrement compliquée pour nous tous. Si heureusement, l'Etat a mis en place un bouclier tarifaire pour aider les particuliers à supporter les coûts des énergies, il n'en est rien pour les collectivités et les entreprises qui vont subir de plein fouet ces augmentations. Imaginez vos factures multipliées par 2, par 3, par 5 voire par 8 comme c'est le cas pour certaines communes ? Avec une hausse d'1 million d'€ pour notre ville, c'est près d'un quart du budget communal qu'il faudrait consacrer au paiement des factures d'énergie. C'est tout bonnement impensable. C'est donc un véritable Everest qui se dresse pour les communes et je regrette profondément que l'Etat ne généralise pas un bouclier tarifaire pour tous et ne souhaite pas, non plus, taxer les grandes multinationales qui profitent pleinement de cette crise.

Même si les finances de la commune sont saines, toutes les pistes d'économies sont recherchées avec toujours cette même idée en tête : « Tout est important mais qu'est-ce qui est, peut-être, un peu moins essentiel ? ». C'est ce type d'équation quasi insoluble que le Conseil Municipal essaie de résoudre chaque jour en toute responsabilité. Comme vous pourrez le voir dans notre dossier, ces décisions, parfois difficiles, doivent nous aider à préserver coûte que coûte tous les services que nous proposons aux habitants et à conserver une bonne capacité d'investissement, indispensable pour le développement et l'attractivité de Rochechouart.

En attendant des jours moins tourmentés, il est encore plus essentiel de profiter de tous ces instants précieux que nous passons ensemble. Nous en aurons l'occasion au travers des différents temps de fin d'année comme le Téléthon, le Marché de Noël ou encore le repas des Aînés le 7 janvier que l'on retrouvera avec plaisir après deux longues années Covid.

Au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année. Très cordialement.

Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES















FACE AU CHOC:

RELEVER LE DÉFI



Nous l'écrivons souvent dans ces colonnes, ou celles de la « lettre spéciale budget » : la gestion d'une commune répond aux mêmes mécanismes que celle de votre foyer. Alors face au choc énergétique et à la forte inflation, comment la Ville de Rochechouart s'adapte-t-elle au délicat contexte économique et financier?

Les collectivités subissent de plein fouet le choc énergétique. Jusqu'à l'heure où ces lignes sont écrites, elles n'ont bénéficié d'aucun bouclier tarifaire, contrairement aux particuliers.

Dès lors, comment agir ? Et avec quelles répercussions sur les projets, et peut-être même les services municipaux, dans les années à venir?

En premier lieu, on pense bien sûr aux tensions autour du prix de l'énergie. Et ce qu'il s'agisse d'énergies fossiles (pétrole/essence, gaz) ou d'électricité. Déjà, en 2022, la facture d'électricité aura augmenté de 70 000 € (alors que la Ville mène déjà depuis quelque temps une politique très volontariste en termes de consommations)!

Faute de bouclier énergétique, il ne faut pas se voiler la face, c'est un véritable mur qui se

dresse devant la collectivité, avec des prix qui vont être multipliés par 2, 3 ou même 3.5, en un an (voir focus p. 5 & 7)!

AUGMENTATION DES COÛTS: UN DEFI INCONTOURNABLE

Mais l'énergie n'est pas seule concernée, puisque les denrées alimentaires subissent elles aussi une forte hausse. Ainsi, pour 2022, les fournisseurs annonçaient une augmentation de 15% ! Un défi de taille pour l'équipe du restaurant scolaire!

Globalement, le coût pour la collectivité des différents services est nécessairement par ces flambées des impacté A titre d'exemple, et rien que pour l'année 2022, si aucune mesure n'avait été prise, la facture de l'éclairage public aurait augmenté de 100% (voir focus en p. 5 & 7).





Ceci est d'autant plus sensible que la Ville de Rochechouart, comme toutes les collectivités, se trouve contrainte de suivre l'évolution de la réglementation. Cela inclut l'élévation constante du niveau des normes (habilitations, réglementations, contrôles techniques divers...), l'augmentation des tarifs des assurances, mais aussi la revalorisation du point d'indice pour les agents territoriaux (+3.5% au mois de juillet dernier).

Le coût des fournitures est bien entendu impacté, lui aussi, par la forte inflation. A titre d'exemple, on pensera à quelque chose d'aussi basique que le papier. En quelques mois, les prix ont subi une hausse de 40 %! Sans parler des difficultés d'approvisionnement. Même si la collectivité travaille au quotidien pour renforcer des procédures dématérialisées et limiter les impressions, il ne faut pas oublier que c'est la Ville qui fournit le papier aux écoles. Difficile, en l'espèce, de lésiner!

CHARGES EN AUGMENTATION

Face à l'augmentation de ces frais et tarifs, la marge de manœuvre de la commune est nécessairement limitée. D'une part, rappelons que les finances communales doivent obligatoirement être à l'équilibre. Contrairement à l'Etat, par exemple, elles ne peuvent se permettre aucun déficit. D'autre part, les dotations de l'Etat aux collectivités territoriales sont régulièrement revues à la baisse depuis une demi-douzaine d'années, au titre de leur contribution au « redressement des comptes publics ».

A Rochechouart comme partout ailleurs, les charges de fonctionnement de la ville sont donc en sensible augmentation. Qui plus est, cette dernière est renforcée par l'absence de remboursement par la Sécurité Sociale des coûts liés aux absences d'agents dues à la COVID-19.

D'autre part, il semble plus qu'aléatoire de compter sur la mise en place par l'Etat de fonds de soutien qui permettraient de plus facilement faire face... Sans oublier que vu la délicatesse du contexte pour les particuliers, il n'est bien entendu pas question de peser lourdement sur le levier fiscal (voir plus bas).

Dès lors, entre baisse des moyens et forte inflation (notamment en matière d'énergie), pour les collectivités comme pour les particuliers, la situation est extrêmement délicate, voire préoccupante.

ADAPTER LES COMPORTEMENTS

Pour pallier autant que possible les multiples écueils qui se font jour, les collectivités doivent adapter au plus vite leurs comportements, et tendre vers une plus grande sobriété, sans remettre en cause la qualité des services rendus à la population ni la bonne santé des finances de la collectivité.

L'équation n'est certes pas simple. Mais il n'est pas question pour autant de verser dans la « sinistrose ». « Nous devons à la fois savoir nous adapter aux évolutions rapides qui se produisent, mais également anticiper autant que possible ce qui peut survenir dans les mois et les années à venir », souligne Anne Marie A Rochechouart, cette démarche ne constitue pas une nouveauté : on pense par exemple à la gestion de l'éclairage public. Rappelons en effet que l'extinction aux heures « creuses » de la nuit a été mise en place dès juillet 2016. Le renforcement de cette mesure a permis, rien que sur l'année 2022 et compte tenu des augmentations tarifaires, de réaliser une économie de 52 000 € environ. Appréciable, dans le contexte actuel (voir focus p. 5 & 7)

Bien évidemment, l'éclairage nocturne n'est pas la seule solution mise en œuvre, tant s'en faut : « l'idée qui prévaut dans la réflexion de l'équipe municipale associée aux services de la Ville, c'est de trouver des solutions pertinentes

qui soient compatibles avec le maintien de la qualité des services à la population », poursuit Madame le Maire.

SOLUTIONS ET SOBRIÉTÉ

Ainsi, les choix opérés prennent des formes diverses. On pense par exemple à la baisse de 2° de la température ambiante dans les services de la collectivité et réglage à 14° pour le gymnase, associée à une extinction plus longue du chauffage. Ou encore, à la multiplication des travaux en régie (réalisés en interne par les agents de la commune, sans faire appel à des entreprises extérieures). Rien de révolutionnaire, certes, mais les effets sont déjà sensibles.

Gaz X 2,5soit 266 407 €

Electricité soit 741 040 €

Estimation 2023

COÜTS DE L'ÉNERGIE

Vers des augmentations « stratosphériques »

Forcément, avec les tensions mondiales en matière d'énergie que nous traversons depuis quelques mois, les coûts sont extrêmement mouvants, avec une tendance forte vers des explosions tarifaires atteignant des niveaux records. Pour ne pas dire « inouïs ».

Dans certains domaines, les augmentations ont déjà débuté. Par exemple, la facture d'électricité de la commune a augmenté de 48% entre septembre 2021 et septembre 2022 pour la part concernant les bâtiments, et de 29% pour celle concernant l'éclairage public (ce qui au passage souligne l'intérêt des mesures d'extinction, cf focus en p.7). Mais il est à craindre qu'il ne s'agisse que d'un début, car le véritable « choc tarifaire » est annoncé pour 2023, avec des perspectives assez affolantes. Ainsi l'an prochain, prospectives tablent sur augmentations s'établissant autour de... 150% (soit x2.5) pour le gaz, entre 300 et 400% (soit des prix x4 ou x5) pour l'électricité!

Concrètement, pour la Ville de Rochechouart, et en restant sur des consommations déjà sensiblement raisonnées par rapport à cette année (voir l'article principal du dossier), le coût des consommations énergétiques, qui s'établit autour de 292 000 € (contre 222 000 € en 2021) devrait atteindre, selon les estimations, un seuil entre... 1 million et 1.2 millions d'Euros!

Heureusement, on peut espérer que les mesures de sobriété prises par la ville limiteront cette flambée de moitié.

ROCHECHOUART MO CITÉ - A LA UNE





Autre piste, très simple à mettre en œuvre : la baisse notable du nombre de photocopies dans les services, en privilégiant les tirages en noir et blanc. Par exemple, les documents de préparation des Conseils Municipaux sont désormais soumis sous forme numérique. De même, un travail de sensibilisation est mené auprès des associations de la commune, afin qu'elles réduisent le nombre de photocopies au strict nécessaire.

Mais l'effort concerne l'ensemble des services de la ville. Ainsi, ils renforcent encore leur fonctionnement par groupements d'achats, afin d'obtenir des tarifs plus intéressants. Pour la restauration scolaire, on notera que cette démarche est renforcée par l'activation croissante des circuits courts.

On évoquera également, pour tout ce qui concerne le nettoyage et la désinfection des locaux municipaux, que la collectivité a investi 2 000€ dans une centrale à eau ozonée, qui permet de se dispenser de nombreux produits d'entretien classiques, coûteux et parfois peu pertinents sur un plan environnemental. « On peut parler d'un investissement multivertueux », souligne Madame le Maire.

On n'oubliera pas, non plus, la nouvelle orientation prise par les équipes des services techniques en charge des espaces verts : sur chaque espace de pleine terre, les fleurs saisonnières sont remplacées par des vivaces. Cela permet de limiter l'entretien de ces espaces, mais aussi d'économiser l'eau, qui devient de plus en plus précieuse. Par ailleurs, la mise en pâturage de plusieurs terrains communaux, en partenariat avec un éleveur local, permet de réaliser une opération « gagnant-gagnant ».

Evolution également dans les deux cimetières de la commune : depuis le mois de juillet et l'application du « zéro-phyto », les services techniques ont procédé à un enherbement progressif. Tous les espaces ainsi engazonnés seront fleuris à certains moments de l'année.

Enfin, même si le gain est symbolique, signalons que les illuminations de Noël seront réduites d'environ 50%.

FINANCES SAINES, SERVICES AU PUBLIC PRÉSERVÉS

Cette liste de mesures, pensées dans la sérénité pour être durablement efficaces, devrait permettre de limiter de moitié l'augmentation annoncée. Elle n'est pas exhaustive, et elle se veut, forcément, évolutive. En effet, l'objectif n'est pas seulement « d'encaisser » le choc conjoncturel que nous subissons tous.

Il s'agit en premier lieu de trouver, en continu, des solutions sans que la population soit impactée, à un moment où l'effort qui lui est demandé est déjà rude, malgré les boucliers tarifaires.

Ainsi, à l'échelle de notre commune, rappelons que les augmentations apportées aux taux d'imposition comme aux tarifs des services sont aussi mesurées que possible. Par exemple, comme vu plus haut, l'augmentation du taux communal de la Taxe Foncière a été limitée à 1% en 2022, soit 5 € en moyenne par foyer.

De même, le prix du repas au restaurant scolaire est passé de 2.50 € à 2.60 € pour les enfants ; ce qui représente une augmentation de 4%, alors que les coûts ont bondi de largement plus de 10%, en dépit des efforts décrits plus haut. Et on notera que la gratuité de l'accès à la médiathèque n'est aucunement remise en cause.

L'ensemble de ces décisions ont vocation à maintenir dans la durée la bonne santé financière de la commune, et sa capacité à investir dans le sens de l'intérêt général. D'une certaine façon, elles procèdent de la même logique que la recherche systématique de financements et de partenariats pour mener à bien les différents projets municipaux.

A cet égard, il est à noter que le projet « ruelles anciennes », qui représente un coût de 1.06 million d'€ hors-taxes, est d'ores et déjà financé à 70%.

« C'est une démarche dynamique et réaliste. Parallèlement, elle a l'ambition de porter une opportunité d'évolution globale de nos comportements. C'est sans doute celle-ci qui nous permettra de relever l'immense challenge face à nous, tout en préservant autant que faire se peut nos marges de manœuvre. Pour préparer au mieux l'avenir », conclut Anne Marie Almoster Rodrigues.

ECLAIRAGE PUBLIC

Extension de l'extinction

Dans le cadre de sa démarche combinant protection de l'environnement et sobriété économique, la Ville de Rochechouart procède, depuis juillet 2016, à l'extinction des éclairages publics au cœur de la nuit. L'évolution récente et accélérée du contexte en matière de contraintes énergétiques a conduit la collectivité à renforcer et adapter sa démarche dans ce sens. Ainsi, les nouvelles dispositions prises au printemps 2022 ont conduit à une extinction totale des éclairages publics pendant l'été, jusqu'au 30 septembre.

Avec l'arrivée de l'automne, les horaires d'extinction initialement prévus ont été légèrement modifiés : jusqu'au 31 mars 2023, l'éclairage sera activé jusqu'à 21h le soir, et à partir de 6h le matin pour les secteurs dotés d'horloges astronomiques permettant une programmation. De 21h à 6h, les points d'éclairage seront donc éteints.

Puis, à partir du 1er avril 2023, et jusqu'au 15 septembre, l'ensemble des points lumineux de la commune seront à nouveau totalement éteints.

Notez que pour les hameaux ne disposant pas d'horloge astronomique, l'extinction restera totale tout au long de l'année.

Rappelons pour conclure que, si la mise en place des mesures d'extinction nocturne peut susciter une certaine inquiétude, les services de la Gendarmerie Nationale précisent qu'aucune incidence démontrée sur les atteintes aux biens et aux personnes, ni sur les accidents de la circulation. Pour autant, il appartient bien entendu à chacun de se montrer prudent, notamment sur la route.





Toute notre énergie pour améliorer votre logement



PISTES D'ACTIONS INDIVIDUELLES ET SOLUTIONS LOCALES

Ce n'est un secret pour personne, le contexte actuel impacte durement la vie de chacun d'entre nous. Alors comment faire ? Bien sûr, un nécessaire effort vers plus de sobriété semble évident... Mais il existe aussi des possibilités de soutien à cet effort, d'autant plus appréciables qu'elles sont disponibles localement!

Bien sûr, en tant qu'individus, nous bénéficions tous du fameux « bouclier tarifaire ». Mais jusqu'à quand? Bien sûr, il y a les injonctions incessantes à multiplier les « petits » gestes permettant de soulager aussi bien l'environnement que nos finances... Mais cela suffit-il?

Il n'est évidemment pas question de remettre en cause ici le bien fondé des différents conseils que l'on nous donne, ni leur logique vertueuse. Mais au bout du compte, leur impact ne sera-t-il pas limité ?

Alors, au-delà des « petits gestes », sur guels leviers pouvons-nous réellement agir ? Sur quelles ressources pouvons-nous compter?

LOGEMENT VOUS N'ÊTES PAS SEULS!

Le premier d'entre eux est sans aucun doute notre logement, que l'on soit locataire ou propriétaire. Les options d'améliorations en ce domaine sont en effet nombreuses, que l'on parle de lutte contre les « passoires thermiques », ou d'efficacité énergétique.

Cet axe de réflexion et d'action est d'autant plus intéressant que les accompagnements sont multiples, aussi bien en termes de conseils que d'aides publiques, et d'assistance aux démarches permettant d'en bénéficier.

Cela étant posé, il n'est pas forcément simple de se retrouver dans la forêt de dispositifs, de labels et d'aides envisageables (« Ma Prime Energie », France Rénov, RGE, etc.).

Heureusement, pour ce faire, des structures spécialisées dans le conseil et l'orientation existent, comme par exemple l'ADIL 87 (05 55 10 89 89), qui informe gratuitement et en toute neutralité sur les relations propriétairelocataire, les aides à l'amélioration de l'habitat, l'accession à la propriété, etc.

EVO-LOGIS

acteur local du photovoltaïque



Installée depuis 2020 à Rochechouart, l'entreprise Evo-Logis est spécialisée dans les installations d'énergies renouvelables et les travaux d'efficacité énergétique. Avec son officine-sœur EVL-Office, elle présente une spécificité intéressante en prenant en charge

l'établissement des dossiers administratifs d'aides.

Depuis quelques mois, l'entreprise rochechouartaise a ajouté une nouvelle corde à son arc, en développant ses activités autour de l'installation de panneaux photovoltaïques. Véritable alternative à l'explosion des coûts de l'énergie, le «panneau solaire» permet aux usagers de réaliser des économies sur leur facture d'électricité grâce notamment à l'autoconsommation.

Soulignons qu'Evo-Logis tient à conserver son ancrage local. Cette proximité permet à l'entreprise de garantir à ses clients des tarifs transparents et maîtrisés, mais aussi et surtout un service de qualité et une disponibilité optimisée.

Contact: 05 55 14 62 77 / contact@evo-logis.fr /www.evo-logis.fr

L'ACCOMPAGNEMENT **NOV HABITAT 87**

Reste qu'en matière d'efficacité énergétique, la plateforme « Nov'Habitat 87 », partie intégrante du dispositif « France Rénov' » s'impose comme une référence dans notre département. En effet, « Nov'Habitat 87 », service public de la rénovation énergétique en Haute-Vienne, vous conseille gratuitement pour vos projets dans ce domaine (particuliers et petit tertiaire).

Mieux : les conseillers vous accompagnent au long de votre projet, de votre demande initiale à la réalisation de vos travaux, en passant par un diagnostic précis de vos besoins et des solutions personnalisées à mettre en œuvre, mais aussi les incontournables aides.

Si « Nov'Habitat 87 » est joignable par téléphone (05 55 14 88 42) ou par mail (contact@ novhabitat87.fr), vous pouvez également profiter, un jeudi tous les deux mois, d'une permanence à la Mairie de Rochechouart, sur rendez-vous.

« RGE » : DES ENTREPRISES LOCALES À VOTRE SERVICE

Depuis une dizaine d'année, la mention RGE (pour « reconnu garant de l'environnement ») signale les professionnels du bâtiment engagés dans une démarche de qualité et spécialisés dans les travaux de rénovation énergétique, l'installation d'équipements des énergies renouvelables ou encore les études liées aux performances énergétiques.

A l'heure où nous sommes tous bombardés de démarchages téléphoniques discutables, saviezvous que vous pouvez compter, à Rochechouart même, sur des entreprises dûment labellisées? En voici le détail (source : france-renov.gouv.fr). Installation d'énergies renouvelables : Ets Robert

SAS; Evo-Logis; SARL Bouchet; SARL Bruno Chambord; SARL Chêne.

Architecte: J.-L. Fougeron

Travaux d'efficacité énergétique : Alain Voisin ; Evo-Logis; Janet SARL; Martinet SARL; Métiers du Toit SARL; SARL Bouchet; SARL Chêne.

10





ROCHECHOUART **EN ACTIONS**

INTRA MUROS

La ville de Rochechouart vous propose avec le soutien de la Porte Océane du Limousin un nouveau service d'information et de communication: IntraMuros. Cette application d'accéder smartphone permet gratuitement à toutes les informations de la commune et d'être averti très rapidement des infos locales à ne pas manquer.

Pour télécharger l'application : rochechouart. com/infos-mairie/rochechouart-en-poche En cas de difficulté, l'Espace Public Numérique médiathèque peut vous gratuitement, sur rendez-vous - 05 55 03 77 30.

PRIX INVESTISSEMENT LOCAL **BIENNAC SIORAT**

Récemment, la Ville de Rochechouart s'est vue décerner le Prix de l'Investissement local, décerné par la Fédération Départementale des Travaux Publics, pour le chantier mené dans le village de Biennac, dont l'inauguration s'était déroulée en juillet dernier. Un trophée apprécié!

CHRISTOPHE BOULESTEIX. **NOUVEAU CHEF DE CENTRE**

Lors de la récente journée « Portes Ouvertes » du Centre de Secours de Rochechouart, une cérémonie a marqué la prise de fonction officielle de commandement de l'adjudantchef Christophe Boulesteix, « fidèle » de la

« caserne de la Grosille » depuis 30 ans. Nos vœux de réussite dans cette nouvelle mission l'accompagnent.

Autre temps fort de la journée, la remise de décorations à plusieurs cadres du centre de secours, et notamment Maud Devaud, qui fête ses 30 ans de service volontaire après avoir été la première fille « jeune sapeur-pompier » de la Haute-Vienne.

Enfin, les portes ouvertes ont également servi de cadre à la signature du premier « contrat d'engagement différencié » dans le département.

UN NOUVEAU SOUS-PRÉFET POUR ROCHECHOUART

Le Président de la République a récemment annoncé la création prochaine de 6 nouveaux postes de sous-préfets. L'arrondissement de Rochechouart est concerné au premier chef, avec l'annonce du prochain déjumelage des deux sous-préfectures de Bellac et Rochechouart, entraînant la renaissance du poste de sous-préfet de Rochechouart.

Le nouveau représentant de l'Etat devrait être nommé courant décembre. Par voie de conséquence, Pascale Rodrigo, actuelle souspréfète de Bellac-Rochechouart, sera alors affectée exclusivement à l'arrondissement de Bellac.

Cette ouverture de poste a pour objet de renforcer la présence de l'Etat dans notre





territoire, au bénéfice de la proximité et de la réactivité.

UN ÉTÉ FESTIF ET TRÈS ACTIF

De la fête de l'été au centre-ville au décrochage de l'exposition partagée « Rochechouart : votre regard, notre Histoire », l'été Rochechouartais a été marqué par de nombreux temps forts dans tous les domaines : expos, concerts, fêtes, marchés...

Merci à tous les organisateurs, associatifs et autres, pour ce fourmillement tellement bienvenu au terme de longues restrictions sanitaires!

NOUVELLES ARRIVANTES AUX ÉCOLES

A l'école Maternelle Jacques Prévert

nouvelle Bienvenue à Barbara Ginisty, enseignante des « moyens-grands », qui arrive des Cars.

A l'école élémentaire Hubert Reeves

Juliette Labrousse, désormais en charge de la classe de CE2-CM1, arrive de Nouic.

Pauline Monneraye est, depuis septembre,

en charge de l'ULIS suite au départ dans une autre académie de Leslie Sanchez.

Bienvenue à elles.





BULLETIN D'INSCRIPTION COLIS ET REPAS DE FIN D'ANNEE 2022

Personnes de plus de 68 ans (nées avant le 1er janvier 1955) demeurant sur la commune de Rochechouart

Les inscriptions sont obligatoires pour tous (même pour ceux inscrits les années précédentes) à l'aide de ce coupon réponse à déposer ou retourner au

> CCAS-Mairie 4 place du Château -BP 4 87600 ROCHECHOUART

(merci de cocher une des deux cases, selon votre préférence)

- ☐ Je désire bénéficier du repas des aînés, le samedi 7 janvier 2023 à 12h00, à la Maison du Temps Libre
- Je désire bénéficier du colis de fin d'année à domicile

NOM de NAISSANCE :.... PRENOM..... DATE DE NAISSANCE..... ADRESSE..... NUMERO DE TELEPHONE :....

Si vous vous inscrivez pour la première fois, merci de joindre une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

COLIS ET REPAS DE FIN D'ANNÉE 2022

Le Centre Communal d'Action Sociale est heureux de renouer cet hiver avec le traditionnel et convivial repas des aînés, qui se déroulera le samedi 7 janvier 2023 à 12h00 à la Maison du Temps Libre.

Les personnes âgées de 68 ans et plus (nées avant le 1er janvier 1955) sont donc invitées

à choisir entre ce repas et le colis de fin d'année. Attention : notez bien que pour bénéficier du colis ou du repas des aînés, il est toujours nécessaire de s'inscrire (en Mairie, ou au 05 55 43 00 90)! Date limite de retour des inscriptions : lundi 5 décembre 2022.

ROCHECHOUART MA CITÉ — DYNAMIQUE

JUMELAGE : L'AMITIÉ RÉSISTE **AUX PANDÉMIES**

Après une pause bien involontaire causée par la crise de la Covid, les liens d'amitié entre Rochechouart et Oettingen se sont naturellement resserrés cette année : dans un premier temps, le Comité a pu accueillir nos amis allemands au printemps pour cosigner le renouvellement de la Charte d'Amitié, célébrant ainsi 15 ans de partenariat.

Autre temps fort de l'année, la reprise des échanges de jeunes cet été. Ainsi, un groupe d'une dizaine de jeunes Rochechouartais a pu effectuer un séjour chez nos amis allemands en Bavière, renouant avec une tradition datant de plus de 15 ans!

CÉRÉMONIE DE REMISE DU DNB

12 Peu après la rentrée, les anciens élèves du collège Simone Veil, lauréats 2022 du Diplôme National du Brevet étaient reçus solennellement par leur ancien établissement, pour y recevoir leur diplôme (ainsi que leur PSC1).

EXTENSION DE LA « ZONE 30 »

Les élus communaux ont saisi l'occasion de la réalisation du projet lauréat 2021 du budget participatif pour mener une réflexion approfondie sur la circulation automobile et notamment la sécurité dans le centre-ville de Rochechouart.

Cette réflexion s'est conclue par l'arrêté du Maire du 15 septembre dernier, déterminant l'extension de la Zone 30 sur l'ensemble de notre centre-bourg. Ainsi, la vitesse de tous les véhicules circulant sur les Routes Départementales n° 675 et 54 ainsi que sur les Voies Communales de l'agglomération, est limitée à 30 km / heure, sur la section comprise entre le Square Marcel Pagnol et l'école élémentaire Hubert Reeves (RD 675) d'une part, la promenade Jean Ferrat (RD 54) et l'intersection de la rue des Combes (VC 130) d'autre part.

Merci d'en prendre bonne note.

3 NOUVEAUX GARDES-CHASSE

L'ACCA de Rochechouart nous informe de l'agrément de 3 nouveaux gardes-chasse sur la commune: Fabien Faucher, Thierry Mazaud et Sébastien Sélas.

LE LABEL « HÉBERGEMENT-PÊCHE » POUR LE CAMPING DE LA MÉTÉORITE!

Sous la houlette de Franck Keller, le camping de la Météorite poursuit de façon continue son développement, comme en témoigne récente de la qualification l'obtention « hébergement pêche », décernée par la Fédération de Pêche de la Haute-Vienne.

Ce nouveau label apporte un appréciable surcroît de visibilité au camping auprès des adeptes du tourisme de pêche. Il couronne aussi un partenariat de longue date avec l'AAPPMA « La Truite Rochechouartaise », gestionnaire du plan d'eau.

TÉLÉTHON: TOUS MOBILISÉS LES 2 ET 3 DÉCEMBRE!

C'est un des rendez-vous incontournables de la vie rochechouartaise, marqué chaque année par un puissant engagement collectif: plus que jamais, le Téléthon fédère cette année encore les bonnes volontés, réunies autour de la cause de la lutte contre la myopathie et les maladies génétiques neuro-musculaires.

Les premières réunions de préparation en attestent : élus, associations, commerçants et pompiers se mobilisent, à travers de nombreuses animations de tous ordres (dont la traditionnelle collecte de vieux papiers, et bien sûr le retour de l'immanquable spectacle des commerçants et artisans!) pour que cette année encore, notre ville soit un fer de lance de la générosité.

VIE ASSOCIATIVE

ROMC: renaissance du moto-cross

Défirelevé avec brio pour l'équipe du président Pierre-Alain Robin, qui a redonné vie au traditionnel « moto-cross de Rochechouart », sur un circuit de la Chassagne dûment retravaillé et récemment homologué.

Pilotes et public ne s'y sont pas trompés, qui ont répondu en nombre, pour le plus grand plaisir de tous.

Club Amitiés et Loisirs

Sous la houlette du président Gérard Blanchier, cette association conviviale ouverte à tous propose à ses adhérents activités et sorties diversifiées, tout au long de l'année. Renseignements: 06 63 82 85 90.





ACCUEILLANTE

La Chouette Baguette, boulangerie

Après plusieurs années comme salariée, Aude Cochard crée sa propre activité, en succédant à M. et Mme Cheyron.

5 place du Marché ; 05 55 03 60 83 ; FB : la chouette baquette

Boulangerie-Pâtisserie Villeneuve

Depuis la fin du mois d'octobre, Vincent Villeneuve, précédemment installé à Cognacla-Forêt, a repris l'ancien Panorama des Délices. 8 place de l'Eglise ; 05 55 03 77 64

Reizmod services, secrétariat/administration/ services

Depuis début octobre, Dominique Rouzier propose une gamme de services de soutien administratif et de secrétariat, aussi bien pour les professionnels que les particuliers.

29 rue Charles Poitevin ; 07 68 41 41 11 ; reizmod@ outlook.fr

Météor'Ink. tatoueur

De retour en Limousin. l'artiste-tatoueur « Komett » a ouvert son nouveau local à Rochechouart à la rentrée.

Se consacrant exclusivement au tatouage, il travaille aussi bien à la demande que selon des modèles consultables en boutique.

27 rue Charles Poitevin; FB: Météor'ink LeShop; Insta: meteor.ink.tatoo

Elvira Marcelaud, assistante maternelle

Rochechouartaise d'adoption, Elvira Marcelaud propose depuis la rentrée ses services d'Assistante Maternelle.

Cette jeune maman dispose d'un agrément départemental pour la garde de 2 enfants.

06 73 75 58 06

AnaBou, autour de bébé

Depuis le début de l'été, Anaïs Burbaud propose ses services de « monitrice de portage physiologique » (dispositifs de type « écharpe » ou « sling ») aux parents de jeunes enfants.

Elle prépare également pour début 2023 une collection de vêtements évolutifs (jusqu'à 3 tailles).

06 33 81 75 95; anaboupc@gmail.com; FB/Insta: anabou87

Nicole Theillet, auxiliaire de Vie indépendante

Rochechouartaise d'origine, Nicole Theillet propose ses services d'Assistante de Vie à Domicile indépendante.

dans l'accompagnement Spécialisée séniors au quotidien, elle soutient les familles, à travers tous les actes de la vie, dans le maintien à domicile des personnes fragilisées.

06 81 23 73 97 ; ati.dutheil@wanadoo.fr

Boutique Mode Italienne

Depuis la fin du printemps, Debbie Gent propose en cœur de ville un espace dédié au prêt-à-porter féminin.

S'appuyant sur son expérience de styliste, elle propose une vaste gamme de produits, pour tous les âges et dans toutes les tailles, à prix contenus.

12/14 rue Bertrand Bourdeau ; 05 55 32 46 45/07 88 93 95 97 ; info@boutiquemodeitalienne.com

Village Chippy

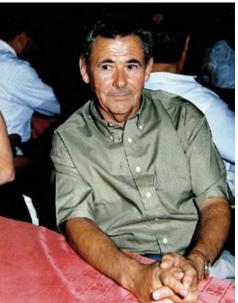
Chaque mercredi en fin d'après-midi, dans son food-truck, Christine Holland propose ses « fish and chips maison ». Il est préférable de commander à l'avance.

Parking Norisko; 07 89 30 05 40



















HOMMAGE À MARCEL RAYNAUD 峰

C'est avec une grande émotion que l'équipe municipale, les anciens élus et les personnels des services de la Ville ont appris, voici quelques mois, la disparition de Marcel Raynaud.

C'est peu dire qu'en dépit de son immense humilité, Marcel était une des figures incontournables de la vie rochechouartaise.

Rappelons qu'il avait accompli plusieurs mandats comme conseiller municipal, et avait même été élu Conseiller Général du canton de Rochechouart. Des fonctions au service desquelles il a sans relâche mis en œuvre son sens de l'écoute et sa volonté de servir l'intérêt général. En toute logique, le Conseil Municipal, les équipes de la Ville mais aussi bon nombre de responsables associatifs et, tout simplement, de Rochechouartais, tiennent à lui rendre un sincère hommage.